



Photo : Gaëtan Vallée

Gaëtan Vallée, Emmanuel Houeix et une jeune saisonnière travaillant à leur côté. Depuis leurs parcelles de légumes en production, les nouveaux paysans peuvent apercevoir la lourde silhouette de la cathédrale d'Amiens dépassant à l'horizon.

Picardie Le défi (relevé) de l'installation

L'avenir de l'agriculture en Picardie n'est peut-être pas aussi désespéré que les projets d'usines à vaches ou à poules pondeuses voudraient nous le faire croire. Ici aussi, un autre monde est possible, fait de petites fermes dynamiques répondant aux besoins locaux.

Depuis avril 2013, deux nouveaux maraîchers sont installés aux portes d'Amiens. Tout commence par une rencontre, le hasard. En janvier 2010, Jean-Pierre Têtu, un élu écolo de la ville, croise en vélo Alexandre Platerier, l'animateur de l'association régionale Terre de liens (cf. encadré). L'élu fait part de l'existence de terres, onze hectares sur une zone de captage des eaux de la ville, qui pourraient bien convenir pour l'installation de maraîchers.

Trois ans seront nécessaires pour faire aboutir le projet, avec la collaboration et l'intervention d'acteurs divers : la région,

Amiens Métropole (qui fera l'acquisition des terres), la commune de Pont-de-Metz (sur laquelle elles se situent), Terre de liens (qui servira de facilitateur), mais aussi l'agence régionale de santé, l'agence de bassin, et la chambre d'agriculture dont l'implication du président jouera un rôle positif dans la réalisation de cette double installation.

Originaire d'Amiens, Emmanuel Houeix était technicien maraîcher pour l'association Agriculture bio en Picardie (ABP). Depuis un moment lui trottait l'envie de franchir le pas et de devenir paysan. Avec sa compagne, ils avaient déjà tissé un réseau d'amis et de connaissances susceptibles de

devenir clients pour la production. Il cherchait des terres et avait sollicité pour cela Terre de liens.

Informé des possibilités sur les parcelles de Pont-de-Metz, Emmanuel contacte Gaëtan Vallée, un ami de quinze ans avec qui il avait fait sa formation agricole initiale. Fils de paysans confédérés en Normandie, Gaëtan vit alors en Provence où il dirige le réseau des amaps de la région. Il souhaite lui aussi s'installer, mais seulement en association et dans une démarche d'agriculture paysanne. Il répond favorablement à l'appel de son pote amiénois.

Les deux associés⁽¹⁾ s'installent avec la DJA⁽²⁾, mais aussi le soutien du conseil régional, très engagé dans ce type d'installation via le financement de matériel neuf à hauteur de 40 %⁽³⁾. Ils sont fermiers d'Amiens Métropole qui garde la propriété du site. Zone de captage oblige, les parcelles sont cultivées en extensif et en rotation : quatre hectares de luzerne, deux de céréales (engrais vert) pour cinq de légumes, dont une soixantaine de variétés sont cultivées. Une autre contrainte a dû être prise en compte : l'impossibilité d'implanter un bâtiment d'exploitation « en dur ». D'où – avec l'accord des experts en hydrologie et une modification partielle du plan d'occupation des sols de la commune –, une structure .../...

Terre de liens en Picardie

Préfigurée en 2006, l'association Terre de liens Picardie existe officiellement depuis 2009. Sa finalité, tout comme celle des autres associations régionales fédérées au sein du réseau national Terre de liens, est de trouver du foncier pour l'installation de nouveaux paysans en bio. Le plus souvent en achetant les terres, via la Foncière. Mais pas toujours, comme en témoigne l'installation de Gaëtan Vallée et Emmanuel Houeix pour laquelle l'association a porté ses réseaux, du temps d'animation et de conseil.

En Picardie, les achats de foncier sont d'autant plus rares et difficiles que les terres sont chères, qu'elles sont à 80 % louées en fermage et que les grands exploitants verrouillent les transactions possibles au profit de leurs agrandissements.

Néanmoins, la Foncière a déjà acquis trois fermes dans la région grâce à la mobilisation de l'épargne solidaire et trois autres projets sont à l'étude, avec l'aide des collectivités. Avis aux lecteurs de la région (ou d'ailleurs) !

www.terredeliens.org

.../... légère et démontable en bois, installée à l'entrée du terrain, et des serres-tunnels en plastique.

« Presque tout, disons 90 %, est vendu en direct », précise Gaëtan. « Le reste est commercialisé en demi-gros auprès de la Scic Bio d'Ici qui fournit la cuisine centrale d'Amiens⁽¹⁾. » Chaque semaine, les nouveaux maraîchers fournissent 65 paniers de légumes à deux amaps amiénoises. Tous les vendredis après-midi, ils vendent aussi leurs produits sur la ferme. « Et puis, il y a les paniers SMS », sourit Gaëtan. « C'est un système plus souple que l'amaap car il n'y a pas d'abonnement dans la durée. Nous avons environ 150 numéros de portables de gens intéressés. Le lundi midi, on leur envoie un SMS avec la composition du panier proposé pour cette semaine-là. Les destinataires du message ont jusqu'au lendemain matin pour répondre s'ils en veulent, et le

mardi soir, nous livrons les paniers commandés dans un bar d'Amiens. Le paiement se fait à la réception. Depuis le lancement de cette démarche en septembre 2013, nous vendons ainsi 50 à 60 paniers par semaine. »

Un an et demi après leur installation, les deux nouveaux paysans tirent un tout premier bilan positif. « Le défi de notre installation, synthétise Gaëtan, c'était : s'installer à deux pour éviter d'avoir trop de dettes⁽²⁾, s'entraider bien sûr, mais aussi pour conserver nos vies familiales tout en dégagant un revenu correct. De ce point de vue, on réussit plutôt pas mal jusque-là : en moins de dix-huit mois, on arrive à prélever un revenu mensuel de mille euros, hors remboursements, en ayant pris cinq semaines de vacances et en travaillant chacun trois week-ends dans l'année. »

L'installation étant récente, l'objectif dans l'immédiat est de stabiliser l'exploitation,

peut-être de tout vendre en direct et d'arriver à tirer 1 200 euros de revenu mensuel chacun. Mais déjà s'entrouvre la réflexion pour l'installation d'un troisième associé... Ici, on crée de l'emploi paysan avec peu quand, avec l'usine des mille vaches à cinquante kilomètres de là, on en détruit avec beaucoup. ■

Benoît Ducasse

(1) En gaec, groupement d'exploitation en commun.

(2) Dotation jeune agriculteur.

(3) Le vice-président de la région en charge de l'Agriculture, François Veillerette, est connu dans les réseaux confédérés pour son combat contre les pesticides et la malbouffe. En 2010, il a succédé à ce poste au paysan Pascal Dacheux (cf. CS n° 217).

(4) Auparavant déléguées au secteur privé, les cantines scolaires amiénoises sont passées en régie municipale en 2013.

(5) 100 000 euros d'endettement en tout, qui seront remboursés d'ici 5 à 7 ans.

Pour une Picardie paysanne

Certes, la Picardie, très agro-industrielle, n'est pas aujourd'hui un terreau de prédilection pour l'agriculture paysanne. Mais des hommes et des femmes y résistent, portant un autre modèle agricole et de société. Comme Vincent Chombart, porte-parole local de la Confédération paysanne.

Le Santerre, vaste territoire au cœur de la Picardie, déroule à perte de vue des champs de betterave, pomme de terre et céréales. Les arbres et les haies ont été remplacés par des dizaines d'éoliennes géantes. Les nouvelles cathédrales sont les usines de l'agro-industrie pour la production de sucre (à partir des betteraves) ou d'éthanol (à partir du blé). À dix kilomètres de là, une grande centrale produit vapeur et électricité pour ces usines et EDF, absorbant chaque jour trente-cinq camions de bois, venu des Ardennes ou des Vosges. Difficile de comprendre la cohérence, autre que financière, de cet assemblage.

Au milieu de ce paysage se trouve la ferme de Vincent Chombart, porte-parole de la Confédération paysanne de la Somme. Le contraste est saisissant : cinq hectares de parcelles horticoles et une trentaine d'hectares de grandes cultures⁽¹⁾ quadrillés par des haies, chose rare dans le secteur au paysan.

Vincent s'installe en 1991 ici, à Hombleux, sur des terres de son beau-père et avec son aide. Il avait rencontré son épouse à l'école d'horticulture, mais même si celle-ci s'installe agricultrice-horticultrice en 1988, le couple tient à maintenir indépendantes leurs deux unités de production et de vente.

C'est sur un ancien champ de colza qu'est installée la pépinière de Vincent. « Les premières années, la betterave et le blé ont fait bouillir la marmite », se souvient-il. Petit à petit, l'affaire se développe : depuis 2001, les prêts à l'installation remboursée, l'exploitation progresse et quasiment chaque année, un nouveau collaborateur salarié la rejoint. Désormais, l'effectif – dix emplois permanents – ne devrait plus bouger.

De toute la France, 450 clients professionnels s'approvisionnent ici chaque année, pour 40 % des collectivités territoriales, pour quarante autres pour-cents des entreprises du jardinage et du paysage, le reste étant réparti entre architectes-paysagistes ou pépiniéristes pratiquant l'achat-revente. Le chiffre d'affaires est de 1,07 million d'euros cette année.

2 000 références

La gamme est à la fois resserrée et très large. Resserrée sur trois grandes familles de plantes : les vivaces, les graminées et les fougères d'ornement. Très large car proposant... 2 000 références⁽²⁾. « On pourrait réduire, tient à préciser Vincent. 20 % des espèces font 80 % du chiffre d'affaires, mais je tiens quand même à garder une grande variété de plantes à proposer. D'abord parce que c'est important commercialement : le client prend toujours les mêmes mais aime avoir ce large choix. Ensuite,

tout simplement parce que j'aime bien découvrir ces plantes, en tester de nouvelles, c'est mon métier et aussi ma passion. »

Derrière la première parcelle qui accueille en plein air des milliers de plants en pots, regroupés par espèces, se dresse une haie. Et derrière la haie, une magnifique serre construite en 2011. « En Picardie, le climat n'est pas le même qu'à Brest ou Toulouse, et pour ces villes qui m'achètent régulièrement des plantes pour leurs parcs et massifs, une telle serre permet d'avoir des plants adaptés à leur climat et prêts en début de saison, sachant que 60 % des ventes se font de février à la mi-juin. »

Quand le besoin s'en fait sentir, la serre est chauffée par une chaudière à plaquettes forestières, « d'origine locale, bien sûr ». Un système de récupération des eaux de pluie et d'arrosage permet la quasi-autonomie en eau. Des carpes et un canon à ultrasons limitent les algues vertes dans le bassin de collecte de 2 000 m³.

Pour économiser sur l'arrosage, les plants sont paillés à leur pied avec du broyat de miscanthus. Cette plante herbacée, plus connue sous le nom d'herbe à éléphant, est cultivée en Picardie sur des terres moins fertiles. Elle s'avère productive, durable et économe en entretien. Séché et transformé en granulé, le miscanthus peut aussi servir pour le chauffage. « Ce paillage ne sert pas qu'à diminuer sensiblement les volumes

.../...

Agriculture paysanne

.../... d'eau pour l'arrosage, précise Vincent. Il représente aussi 70 % de temps de désherbage en moins, un travail pénible et coûteux. Et à l'arrivée, dans les massifs, puisqu'il se composte, c'est un bon amendement. »

À 51 ans, Vincent Chombart est encore loin de la retraite, mais l'avenir de sa ferme est bien pensé : « Les deux outils sont reprenables : les cultures et l'horticulture. La partie horticole peut même au besoin être

scindée en deux. Tout est en place, en bon état : la serre a une durée de vie de 40 ans et sera utile et performante pour un successeur. » Tout près, sa fille n'a pas attendu pour se lancer dans ses projets : elle est maraîchère et vend sur place en ouvrant sa ferme à la cueillette, ce qui attire de nombreuses familles du pays.

Faut dire que ce n'est pas dans les milliers d'hectares monotones de betteraves des

alentours que les enfants peuvent s'éclater en appréhendant la nature et sa biodiversité... ■

Benoît Ducasse

(1) Blé, maïs, betteraves et féveroles.

(2) Ce qui représente annuellement 900 000 plants en godets et 500 000 en grands pots. 70 à 100 plantes nouvelles par an. 30 % d'invendus : une partie récupérée pour la production de nouveaux plants ou la vente l'année suivante, environ 10 % de « perte sèche » finit au compost, épandu ensuite sur les parcelles agricoles.

Vincent Chombart sur sa ferme, à Hombleux, au cœur de la Picardie.



Et pourtant, ils existent !

« Je suis un enfant de José Bové ! », plaisante Vincent Chombart pour expliquer son engagement à la Confédération paysanne. « A la toute fin des années quatre-vingt-dix, j'ai entendu à la radio et à la télé qu'une autre agriculture était bel et bien possible. Ici, la Fnsea est partout, domine tout, contrôle tout. Bien sûr, je n'étais pas d'accord, mais je ne savais pas qu'autre chose existait, j'adhérais à la "fédé" et j'ai tout de suite arrêté. Un voisin et cousin s'était déjà intéressé à la conf'. Je me suis rapproché de lui, et en 2000, on m'a demandé de figurer sur la liste pour l'élection à la chambre d'agriculture de la Somme, en janvier 2001. C'est comme ça que je suis tombé dans le chaudron. »

Car surprise : 17 % des voix ! Les élus confédérés sont vite pris par les responsabilités de la représentativité. Vincent siège en CDOA, à un groupe de travail sur l'installation des jeunes... Un travail chronophage dans un milieu hostile.

Six ans après, c'est la décreue : 6,75 % aux élections professionnelles de 2007, plus de représentativité, plus de financement, plus d'anima-

teur. S'en suit une longue période sans dynamique syndicale, ou presque. « À l'automne 2012, j'ai vraiment eu peur qu'il n'y ait plus de Conf' ici. J'ai pris ma voiture et le soir, j'allais solliciter des gens pour construire une liste pour les élections à la chambre de janvier 2013. Ma vieille XM y a fini sur un talus, mais les 23 candidats ont été trouvés. On a fait le minimum : 6 % des voix, celles de 150 paysans, mais avec le calcul au plus fort reste, nous avons quand même un siège, ou plutôt un strapontin, à la chambre. »

La Confédération paysanne de la Somme repart petit à petit, avec un petit noyau de militants plus actifs, et quelques autres « qui viennent quand on les sollicite ». Le combat contre l'usine des 1 000 vaches la projette sous la lumière de l'actualité.

Une des rares satisfactions de ces dernières années est qu'une liste ait pu être présentée aux élections professionnelles de 2013 dans chacun des trois départements picards (Somme, Aisne et Oise). Le meilleur résultat a été obtenu dans l'Aisne, avec 9,46 % des voix. Pour autant, la région reste la seule à ne pas être représentée au comité national de la Confédération paysanne.

BD